

Département : **EURE**
Canton : **NONANCOURT**
Commune
MARCILLY-LA-CAMPAGNE
Mairie
Rue du Verger
27320 Marcilly-la-Campagne

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Mars 2015

L'an deux mil quinze, le vingt Mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul HEROUARD, Maire.

Étaient présents :

Mesdames : Bacher Francine, Barbet-Leseur Patricia, Trouillet Christine, Dorchy Chantal, Huan-Pinçon Delphine, Poiret Claudine et Le Gallou Sylvie
Messieurs : Rolland Daniel, Maurin Jean-Paul, Bioche Alain, Osmont Michel, Le Bescond Marcel et Marthouret Claude

Absent(s) excusé(s) :

Monsieur GALLERNE Jean-Pierre

Madame Delphine HUAN-PINCON est élue secrétaire de séance.

Demandes de subventions :

1/ travaux d'aménagement de 3 points d'arrêt des lignes régulières :

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'étude d'INGENIERIE 27 portant sur l'étude et la réalisation des travaux d'aménagement des accès aux « Personnes à Mobilité Réduite » de 3 quai-bus dont le coût total TTC s'élève à 50 000 Euros

2/ acquisition de panneaux de signalisation :

Monsieur le Maire présente le devis d'un montant H T de 10 088.95 Euros portant sur l'acquisition et la mise en place de panneaux de signalisation routière dans différents lieux-dits du territoire communal concernant les :

- limitation de vitesse
- dénomination des hameaux

3/ ralentisseur RUE DE L'ORME :

Suite à de nombreuses réclamations, le conseil municipal a, lors de la dernière réunion, demandé au Maire de se procurer un devis portant sur l'installation d'un modérateur de vitesse sur la Voie Communale N° 4 dénommée « rue de l'Orme »

Monsieur le Maire présente le devis EUROVIA d'un montant HT de 7 588.80 Euros

Le conseil municipal charge le Maire de solliciter les subventions auprès des différents financeurs potentiels et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à ces dossiers.

Acquisition par la Commune de 2 portions de parcelles de terrain :

Dans le but d'élargir la voie, Monsieur le Maire présente au conseil municipal la nécessité de procéder à l'acquisition de 2 portions de parcelles situées en limite de l'impasse « ruelle aux canards » à savoir :

- section AB N° 54 appartenant à M. MEOT Jonathan : environ 20 M2
 - section AB N° 228 appartenant à M. et Mme DUQUENNE Claude : environ 29 M2
- Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable pour effectuer cette acquisition au tarif de 45 €uros/m2, charge le Maire de faire établir les documents d'arpentage correspondants et l'autorise à signer les actes rédigés en la forme administrative ainsi que tous documents se rapportant à ce dossier.

Encaissement de chèque :

Le conseil municipal autorise l'encaissement du chèque de 21.85 €uros émis par EDF en remboursement d'un trop perçu sur une consommation d'électricité.

Reversement du fonds d'amorçage au S I S Marcilly/Moisville :

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la Commune de Marcilly-la-Campagne s'est vu attribuer la somme de 9 690 €uros pour l'exercice 2015 au titre du « fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires ».

Monsieur le Maire propose de reverser cette somme au Syndicat Intercommunal Scolaire de Marcilly/Moisville.

Servitude de passage :

Suite à la demande formulée par Monsieur GOSSE Denis, il y a lieu d'officialiser la servitude de passage d'une canalisation d'eau pluviale d'un diamètre de 400 mm située sur une parcelle lui appartenant référencée AB 124. Cette servitude s'exercera sur une bande de terrain de 3 m. de largeur et de 20 m. de longueur.

Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Pour extrait : En Mairie,
Le 26 Mars 2015
Le Maire

